

## Conseil régional de la Formation

## Avis n°25

## Á L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT WALLON

Suite à la demande de Monsieur Philippe Courard, Ministre wallon des Affaires intérieures et de la Fonction publique, le Conseil régional de la Formation a examiné la nouvelle proposition relative à la formation de gestionnaire et surveillants de chantiers telle que rédigée par le Service public de Wallonie.

Après relecture de son avis n°24 daté du 19 octobre 2007, relatif au même objet et étude par la commission « Personnel ouvrier et technique », le Conseil régional de la Formation propose de retenir les matières suivantes pour les modules de formation des gestionnaires et surveillants de chantiers :

Module I	60 périodes		
Expression écrite et rédaction administrative	6 périodes		
Législation des marchés publics	12 périodes		
<ul> <li>notions générales</li> </ul>			
<ul> <li>les modes de passation : adjudication, appel d'o</li> </ul>	ffres,		
procédure négociée			
Typologie des documents contractuels	18 périodes		
<ul> <li>cahiers des charges de référence (clauses administratives,</li> </ul>			
clauses techniques, formulaires types)			
- cahiers des charges (100, 101, 105, 400, 800, 9	04, CCTSWL2006,		
CCTBW2009, RW99,)			
- normes NBN et EN			
<ul> <li>NIT (notes d'information technique)</li> </ul>			
- STS			
- PTV			
<ul> <li>code de mesurage (élaboration des métrés, exe</li> </ul>	mples		
pratiques)			
Recherche technologique appliquée	12 périodes		
- initiation à Autocad			
Technologie de la construction	12 périodes		
- essai de sol : notions principales			
<ul> <li>résistance des matériaux (étude des diverses sollicitations de</li> </ul>			
base (traction, compression, flexion, cisaillement,)			
<ul> <li>principe de calcul d'élément simple (acier/béton)</li> </ul>			
<ul> <li>béton armé (généralités, notions de base)</li> </ul>			
<ul> <li>réception des produits - normes européennes</li> </ul>			
- terminologie			



Module II		60 périodes
Expression	écrite et rédaction administrative	6 périodes
Législation	des marchés publics	6 périodes
	- le cahier général des charges	
	- le cahier spécial des charges	
Gestion des	conflits	6 périodes
	- caractéristique des conflits	
	- attitude face aux conflits	
	- les techniques de communication, dé négociation et	de médiation
Topographi	e	6 périodes
	- généralités : introduction : cartographie	
	- les instruments : les instruments simples, les organe	s des
	instruments, les instruments de topographie)	.0 400
	<ul> <li>les méthodes de levés : les opérations préliminaires,</li> </ul>	la planimétrie
	l'altimétrie, les fautes et les erreurs)	, ia piaimionio
Recherche	technologique appliquée	12 périodes
	- accessibilité des sites WEB	
	méthode de recherche sur Internet d'informations techniques	
	(fournisseurs, fiches techniques,)	
	- cas concrets de mise en situation	
Technologic	e de la construction	24 périodes
	Option BATIMENT	
	- fondation et égouttage	
	- maçonnerie au départ de la STS (les membranes)	
- dalles, prédalles, hourdis (lecture de plans et vérifications		
	nécessaires)	
	- isolation thermique et acoustique	
	Option VOIRIE	
	- matériaux et produits de construction de voiries	
	- travaux préparatoires et démolitions sélectives	
	- terrassements généraux et particuliers	
	- sous-fondations et fondations	
	- revêtements : revêtements en béton de ciment, revê	tements en
hydrocarboné, revêtements bitumeux, coulés à froid et enduits		
	superficiels, pavages, dallages,	
	dolomie)	



Module III	60 périodes
Expression écrite et rédaction administrative	6 périodes
Législation des marchés publics	6 périodes
<ul> <li>la sélection qualitative</li> </ul>	
<ul> <li>l'attribution des marchés (dépôt et anlyse des soul</li> </ul>	missions,
régularité des offres, motivation des décisions)	
Gestion des conflits	6 périodes
<ul> <li>les outils de résolution des conflits</li> </ul>	
- analyse de situations personnelles (exercices, jeu:	x de rôles,)
Sécurité et signalisation des chantiers (Théorie)	6 périodes
Technologie de la construction	30 périodes
Option BATIMENT	
<ul> <li>béton armé (principes de composition, de fabricati</li> </ul>	on et de mise en
œuvre, approche de la nouvelle	
norme)	
<ul> <li>construction métallique (notions principales et ass</li> </ul>	emblages)
<ul> <li>charpente bois et lamellé-collé</li> </ul>	
<ul> <li>complexe de toiture et notamment la problématique</li> </ul>	e des toitures
plates	
menuiserie	
Option VOIRIE	
<ul> <li>éléments linéaires</li> </ul>	
<ul> <li>Drainage et égouttage</li> </ul>	
<ul> <li>petits ouvrages d'art</li> </ul>	
<ul> <li>ouvrages d'art</li> </ul>	
<ul> <li>signalisation des chantiers</li> </ul>	
- engazonnements, plantations et mobilier urbain	
- distribution d'eau	
- RW 99 - initiation à l'utilisation du	
MAO	
Notions sur le CWATUPE et Aménagement du territoire	6 périodes

Module IV	60 périodes	
Expression écrite et rédaction administrative	6 périodes	
Législation des marchés publics	6 périodes	
- l'exécution des marchés (cautionnement - réception, révision de		
prix - paiement, exécution des travaux : délai, journal des travaux,.		
<ul> <li>exercices - analyse de cas concrets</li> </ul>	~ ~	
Visites de chantiers particuliers et dispositions pratiques	18 périodes	
Sécurité et signalisation des chantiers (application)	6 périodes	
Technologie de la construction	24 périodes	
Option BATIMENT		
<ul> <li>finitions (plafonnage - carrelage - peinture)</li> </ul>		
<ul> <li>chauffage - sanitaire - HVAC lecture et interprétation des plans</li> <li>électricité (RGIE - Boucle de terre) Lecture et interprétation des</li> </ul>		
Option VOIRIE		
- contrôle et essais des divers revêtements - exercices pratiques		
- la gestion des déchets		



Le Conseil régional de la Formation préconise que chaque personne désireuse de suivre cette formation soit en possession des pré-requis suivants :

- · connaissance suffisante du français parlé et écrit,
- être en possession d'un diplôme l'enseignement technique supérieur ou faire valoir une expérience technique minimum dans un des domaines de la construction (équivalent à un ouvrier 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> échelon en entreprise).

Le Conseil régional de la Formation souhaite également que ces modules soient pris en compte dans le cadre des conditions d'évolution de carrière du personnel technique :

- de l'échelle D7 vers l'échelle D8
- de l'échelle D9 vers l'échelle D10

Arrêté par le Conseil régional de la Formation en sa séance du vendredi 05 décembre 2008